

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 8 Septembre 1999

Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie

Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 13 Mars 2023, **Attijari Obligataire SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2022 un dividende de :

5.520 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **22 MAI 2023** auprès des guichets d'Attijari bank.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **Attijari Obligataire SICAV** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.